Association
des Bibliothécaires
de France

Bibliothèque du comité d'entreprise Renault Le Mans

L'Association des bibliothécaires français, co-signataire en 1992 de la « Charte pour le développement de la lecture en entreprise » aux côtés des confédérations syndicales représentatives, CFDT, CFTC, CGT, CGT-FO, condamne la décision prise par les élus du comité d'établissement Renault Le Mans de fermer définitivement la bibliothèque et de licencier la bibliothécaire.

L'ABF, consciente de l'importance de la mission des bibliothèques de comités d'entreprise dans la promotion de la lecture et de la culture sur les lieux de travail, propose que, dans le cadre de la réflexion sur l'offre documentaire et des services à destination des publics des entreprises du Mans, la médiathèque du CE Renault Le Mans soit inscrite dans un processus de coopération qui réunirait les bibliothèques de CE de la zone industrielle et les bibliothèques du réseau institutionnel de l'agglomération mancelle.

Adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions en assemblée générale le **20 juin 2005** à Grenoble